

Des nouvelles du COLLOQUE

Le temps est venu de vous inscrire au Colloque Tourisme à Vélo qui se tiendra le **24 octobre 2013** à Lévis. Lors de cette journée, les thèmes suivants seront abordés :

- L'expérience Route verte
- Mise en valeur du territoire par la découverte touristique à vélo
- Les marchés touristiques de proximité
- Cyclotourisme événementiel et développement économique
- Les façons d'aborder la pérennité de nos réseaux cyclables
- Les transporteurs : comment adapter l'offre à la demande cycliste
- La place des nouvelles technologies dans la planification des voyages
- Développer les partenariats pour développer de nouveaux marchés

Parmi les présentateurs, nous pouvons faire mention de la présence de Messieurs Raymond Desjardins, président-directeur général de la Société des établissements de plein air du Québec, Paul Arsenault, titulaire de la Chaire de Tourisme Transat et de Madame Suzanne Lareau, présidente-directrice générale de Vélo Québec.

La journée du 25 octobre n'est pas en reste puisque celle-ci sera composée de 3 ateliers techniques dont un particulièrement dédié aux gestionnaires de réseaux cyclables. Il est important de s'inscrire à ces ateliers qui représentent d'excellentes opportunités.

Pour le colloque ainsi que pour les ateliers terrain, la date limite pour une inscription hâtive afin de bénéficier d'un rabais est le **28 juin**. De plus, tous les membres de l'ARCO bénéficient d'un rabais supplémentaire.

Une problématique délicate

Les membres du conseil d'administration, lors de la dernière rencontre du 6 juin dernier, ont mandaté le coordonnateur, Frédéric Lessard-Poulin, afin d'analyser les considérants juridiques et de responsabilité civile lors de la fermeture et de l'ouverture des réseaux cyclables. Cette problématique soulevée par les administrateurs fera donc l'objet d'une analyse plus particulière et des recommandations pourront être transmises à tous les membres de l'ARCO en ce qui concerne les précautions à prendre.

La sécurité : au cœur des préoccupations des partenaires

Le réseau la Sauvagine entreprendra une campagne de sécurité par la distribution de sonnette à tous les cyclistes. Cette campagne a pour objectif de faire la promotion de la sécurité.

Parallèlement à cette démarche du réseau membre la Sauvagine, l'ARCO tient à remercier les gestionnaires des réseaux cyclables pour avoir démontré un intérêt marqué pour les Événements sécurité à vélo. Pour un total de 56 événements disponibles, plus de 65 demandes ont été formulées.

Dégâts importants sur certains réseaux membres

Suite aux pluies abondantes du 1^{er} juin 2013, la Vélo piste Jacques-Cartier/Portneuf a subi d'importants dommages, entre autres au kilomètre 6 à Shannon, un bout de piste a littéralement disparu et aucun détour n'était possible (voir photo). Ils ont dû remédier rapidement à la situation. L'estimation préliminaire des travaux identifie le coût total des réparations entre 4 000 \$ et 5 000 \$.



Le P'tit Train du Nord a également subi des dommages très importants compromettant la circulation des usagers. Le gestionnaire a cependant pu offrir aux utilisateurs un mécanisme alternatif pour la circulation et maintenir le lien cyclable. Les dommages subis nécessiteront des investissements très importants.

Une portion importante inaugurée

Réseaux Plein air Drummond (RPAD), membre de l'ARCO, a inauguré une portion de 5.3 kilomètres venant s'ajouter aux 13 kilomètres de pistes déjà existants à Drummondville. Cette section viendra contribuer à un réseau cyclable de 42 kilomètres, en cours de réalisation.

L'inauguration de cette portion représente un effort de 10 à 15 ans de la part des partenaires locaux et régionaux afin de réaliser ce projet.

Mission de l'ARCO

La mission a été redéfinie pour devenir un regroupement des organisations publiques et privées ayant pour mandat la gestion des pistes cyclables. Elle met en réseau les gestionnaires, employés et bénévoles de ces dernières afin d'offrir des activités d'information, de formation ou de perfectionnement, et des outils de gestion.

L'ARCO défend et représente les intérêts de ses membres sur des dossiers d'intérêt collectif.